

## **RWANDA**

### **Ceux qui œuvrent pour la paix sont victimes d'une répression politique croissante**

*Index AI : AFR 47/001/02*

#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International a demandé aujourd'hui la libération immédiate et inconditionnelle de trois personnes qui militent pour la paix et la réconciliation, Laurien Ntezimana, Didace Muremangingo et Ignace Ndayahundwa, arrêtés par la police et incarcérés à la prison centrale de Butare, dans le sud du Rwanda, le 27 janvier et le 2 février.

Les trois hommes font partie de l'Association Modeste et Innocent (AMI), une organisation non gouvernementale rwandaise qui œuvre en faveur de la dignité de l'individu, de la paix et de la réconciliation nationale. Une femme appartenant également à l'AMI, elle aussi placée en détention, a été rapidement relâchée. Laurien Ntezimana, président de l'AMI, s'est vu interdire de recevoir des visites au cours de sa détention.

Les autorités n'ont pas révélé les charges qui pèsent sur ces hommes, mais leur arrestation serait en rapport avec l'utilisation du mot « *ubuyanja* » (« *renouveau* » ou « *regain d'énergie* ») dans un numéro récent du bulletin *Ubuntu*, publié par l'AMI. Ce bulletin contient un éditorial de Laurien Ntezimana expliquant ce que ce mot signifie et pour quelle raison l'AMI l'emploie. Les hommes seraient également interrogés sur la mission de l'AMI, les motifs de sa création et l'existence des autorisations nécessaires pour que les activités de l'AMI au Rwanda soient légales.

Le mot « *ubuyanja* » est associé depuis peu à un parti politique d'opposition interdit, le *Parti démocratique pour le renouveau – Ubuyanja* (PDR-*Ubuyanja*). Les trois détenus ne semblent pas avoir le moindre lien avec ce parti. Le concept d'« *ubuyanja* » tient depuis longtemps une

place centrale dans le programme de paix et de réconciliation défendu par Laurien Ntezimana et par l'AMI.

Ces arrestations récentes se rattachent au harcèlement de plus en plus systématique pratiqué par les autorités contre les personnes soupçonnées de soutenir l'opposition politique au Rwanda et les journalistes qui rendent compte de l'actualité.

« *Les autorités rwandaises semblent déterminées à réprimer toutes les manifestations, aussi discrètes soient-elles, de dissidence politique pacifique, a déclaré Amnesty International. De ce fait, elles ont recours à la détention illégale et violent le droit fondamental à la liberté d'expression par des moyens pacifiques.*

« *En l'absence de chefs d'accusation prévus par la loi, étayés par des éléments de preuve plausibles, ces trois prisonniers d'opinion doivent être libérés immédiatement. Le gouvernement rwandais doit s'engager de nouveau en public, conformément aux traités internationaux auxquels il a souscrit, à respecter le droit à la liberté d'expression* », a conclu l'organisation.

#### **Rappel des faits**

L'AMI a été fondée en février 2000 en mémoire de Modeste Mungwarareba, prêtre catholique, et d'Innocent Samusoni, qui se sont consacrés à l'effort pour la réconciliation entre Hutu et Tutsi dans la région de Butare, dans le sud du Rwanda. Modeste Mungwarareba est mort en mai 1999. Innocent Samusoni a été tué au cours du génocide, en avril 1994. Laurien Ntezimana est connu pour l'action en faveur de la paix qu'il mène depuis des années ; en 1998, il a été lauréat du prix de la paix de Pax Christi International.

Le PDR-*Ubuyanja*, fondé en mai 2001 par l'ancien président Pasteur Bizimungu, a été interdit en juin 2001. Des journalistes qui ont interviewé Pasteur Bizimungu à cette époque ont été interrogés, menacés et forcés de remettre leurs bandes magnétiques aux autorités militaires. Par la

suite, plusieurs personnes associées à ce parti ont été placées en détention ou intimidées. Le 26 décembre 2001, un des fondateurs du PDR-*Ubuyanja*, Gratien Munyarubuga, a été tué par balle à Kigali par des agresseurs non identifiés. Catherine Mujawamaliya, secrétaire du PDR-*Ubuyanja*, a été maintenue en détention sans inculpation au poste de police de Remera, à Kigali, du 10 décembre à la semaine dernière. Des membres de sa famille auraient été tués par des soldats du Front patriotique rwandais en août 1994. Elle a demandé à maintes reprises que les responsables de ces homicides soient traduits en justice, ce qui peut avoir été partiellement cause de sa détention illégale prolongée. Jusqu'à sa libération, Amnesty International l'a considérée comme une prisonnière d'opinion.

Des membres d'un des courants d'un parti d'opposition légal, le Mouvement démocratique républicain (MDR), ont également été pris pour cibles par les autorités. Le secrétaire général du MDR, Pierre Gakwindi, est détenu à la prison centrale de Kigali depuis le 4 janvier 2002, accusé d'avoir accordé à la presse une interview de nature à semer la désunion entre ethnies et d'avoir diffamé des fonctionnaires du gouvernement. Amnesty International estime que les accusations portées contre lui ont un caractère politique et qu'il est peut-être un prisonnier d'opinion, arrêté uniquement en raison de son opposition au gouvernement.

Amiel Nkuriza, rédacteur en chef du journal francophone indépendant *Le Partisan*, a été récemment forcé de fuir à l'étranger en raison du harcèlement dont il ne cessait de faire l'objet de la part des autorités. Il est resté derrière les barreaux pendant quatre jours, à dater du 31 décembre 2001, à cause d'un éditorial consacré à la situation politique au Rwanda ; il aurait été menacé par des policiers lors de sa libération. Le 4 janvier, il a été interrogé au sujet d'un article qu'il avait rédigé pour un journal indépendant en kinyarwanda,

*Umuseso*, sur la mort violente de Gratien Munyarubuga. Tant *Le Partisan* que *Umuseso*, publications réputées l'une et l'autre, ont été régulièrement la cible de dénonciations publiques lancées par les membres du gouvernement. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**  
<http://www.amnesty.org>